

Editorial du n° 62

Michel Tozzi

On trouvera dans ce numéro deux dossiers :

- L'un sur **l'éducation laïque à la morale**. Il s'agit de donner des éléments de réflexion et de pratique à tous ceux qui vont mettre en oeuvre à la rentrée 2015 "l'enseignement moral et civique".

Il vient opportunément compléter les articles du dossier publié dans le précédent numéro de Diotime (n° 62, juillet 2013), et le n° 513 (mai 2013) des Cahiers pédagogiques portant sur cette question. Il s'agit de bien se clarifier les enjeux, les objectifs et les possibles modalités de ce nouvel enseignement qui touche toute la scolarité.

Concernant la dimension morale, nous proposons de ne pas rabattre l'éthique sur la seule dimension de la citoyenneté, mais d'orienter cette éducation, plus large qu'un enseignement, vers la **formation du jugement moral** des élèves en tant que personne, et de concevoir cette formation dans une double visée, rationnelle mais aussi sensible. Cette formation doit être liée à des situations concrètes, car il ne suffit pas de nommer, déclarer et prescrire des valeurs, il faut les vivre en contexte. Nous insistons enfin comme modalité sur la discussion à visée démocratique et philosophique (DVDP), en particulier à partir de dilemmes éthiques.

- L'autre dossier fait état de réflexions sur l'enseignement de la **philosophie en classe terminale** et de pratiques innovantes. C'est à ce niveau institutionnel de l'enseignement de la philosophie que les innovations nous semblent le plus nécessaires.

On trouvera aussi notamment des démarches sur la philosophie avec les enfants, et deux articles sur la consultation philosophique.

Dans la tradition de Socrate, il y a une responsabilité du philosophe dans la cité, et les philosophes ont tout intérêt, dans une démocratie, à sortir de l'école ou de l'université pour, comme le disait Diderot, "rendre la philosophie populaire".